Envoyé en préfecture le 04/03/2026
Reçu en préfecture le 04/03/2026
Publié le
ID : 029-212902308-20260225-CAJ_2026_02-DE

Querrien

DÉLIBÉRATIONS du C.C.A.S.
Centre d'Accueil de Jour

L'AN DEUX MIL VINGT-SIX, le vingt-cinq février, le Conseil d'Administration du Centre Communale d'Action Sociale (C.C.A.S.) dûment convoqué, s'est réuni à 15h30 en session ordinaire, en salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Stéphane CADO, Président.

Convocation du : 17 février 2026

Membres présents : Stéphane CADO, Marie-Noëlle ROBIN, Gwen LE GOFF, Bruno MAHÉ, Marianne MILER, Valérie DEMOOR, Marie-Claire HELOU, Marie-Odile MOYSAN et Jean-Bruno GARNIER.

Membres excusés : Juliette PASQUIER, Marie-Christine LAFITTE qui donne pouvoir à Marie-Noëlle ROBIN.

Membres absents : Néant

Présence de M. Emmanuel THOS, Directeur du GCSMS des RIAS.

Monsieur Jean-Bruno GARNIER a été désigné secrétaire de séance.

---

n° 2./ février 2026

Affectation du Résultat comptable 2025

Monsieur le Président, propose d'affecter le résultat comptable 2025 de l'accueil de jour comme suit :

Total des dépenses	271 290,96 €
Total des recettes	279 278,62 €
Résultat comptable	+7 987,66 €
Affectation comptable du Résultat	Réserver de compensation des déficits pour la somme de 7 987,66 €

Après concertation, les membres du conseil approuvent à l'unanimité la proposition suivante.

Après concertation, les membres du conseil d'administration du CCAS, à l'unanimité (10 voix) :

- **APPROUVENT** la proposition ci-dessus.

Pour faire valoir ce que de droit.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.
Affiché le
Pour copie conforme.

En Mairie, le 25 février 2026
Le Président,

C.C.A.S C.A.J 29310 QUERRIEN